



Pension pour enfant de 24 ans ayant trouvé un cdd

Par **mongardien**, le **28/10/2008** à **11:13**

Je suis divorcé , je paye actuellement une pension à mes deux filles ,la plus jeune est étudiante ,et celle de 24 ans vient de trouver un CDD de 20H par semaine ,d'un an . L'avocate de mon EX , me dit qu'il faut que je continue a payer la pension de 320 euros malgré ce contrat , elle a 24 ans . Je suis à la retraite , et perçois 1900 eu. par mois . et paye un loyer de 530 eu. mensuel . merci de répondre , avec mes sincères salutations .